

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	80 (1951)
<b>Heft:</b>	11
<b>Rubrik:</b>	Hommage du IVe arrondissement à M. Marcellin Berset, son ancien inspecteur

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Hommage du IV<sup>e</sup> arrondissement à M. Marcellin Berset, son ancien inspecteur

M. Berset, notre ancien inspecteur n'est plus. Le Corps enseignant du IV<sup>e</sup> arrondissement est venu, sans pompes éclatantes mais dans la simplicité d'un religieux recueillement, rendre un hommage public à celui qui fut notre chef hautement respecté et un père bien-aimé.

En ce jour du 5 septembre, où quelques rayons de soleil semblaient tout particulièrement colorer la fleur du souvenir et de la reconnaissance, tous les maîtres, le cœur bien triste, sont venus s'incliner et se recueillir devant celui que nous respections, que nous admirions et que nous aimions. Trilogie harmonieuse, résultante de l'élégance de ses manières et de son comportement envers les maîtres.

Nous le *respections*, dis-je, car toute sa personne commandait le respect. Il avait l'âme d'un chef qui s'imposait sans contrainte. Il exerçait son autorité d'une manière si aimable envers les maîtres que de simples souhaits étaient suivis comme des ordres. Respectueux lui-même de l'ordre et de la discipline, il voulait les voir régner partout dans ses écoles, jusqu'au sein même des commissions scolaires où il ne craignait pas à l'occasion d'opposer un veto énergique, au risque parfois de déplaire à l'un ou l'autre de ces messieurs par trop débonnaires dans l'octroi de faveurs particulières.

Si nous lui donnions toute notre estime, il savait lui aussi nous payer de la même monnaie et, ce faisant, il avait pour nous exquise considération avec le constant souci de sauvegarder notre prestige au sein de nos communautés villageoises. Voici un témoignage parmi tant d'autres ! Une maman était venue personnellement à son domicile pour solliciter, avec force arguments, l'émancipation prématurée de sa fille. Après l'avoir remerciée de sa visite il lui dit simplement : « Je vous donnerai réponse sous peu, je veux d'abord demander l'avis de l'instituteur. » Ce respect mutuel n'a-t-il pas été le gage de son succès ?

Nous l'*admirions* ensuite car il fut toujours un guide avisé, un travailleur infatigable et un modèle de ponctualité. Ouvert à toutes les nouveautés pédagogiques, il ne jugeait jamais *a priori*, mais il acceptait d'étudier les nouvelles méthodes et les procédés modernes. Il savait toujours en tirer de sages conclusions en regard de leur application chez nous. « Les fiches scolaires, aimait-il à répéter, sont chose excellente à condition de ne pas en faire un mode d'enseignement comme d'aucuns le préconisent, mais elles sont de précieux auxiliaires de travail dans les classes à plusieurs cours surtout. »

« Je suis heureux, me disait-il un jour, que vous ayez introduit l'écriture Script dans votre classe. On la pratique à Genève depuis plusieurs années. Nous allons l'expérimenter, je vous autorise à la garder durant 2 ans et nous jugerons des résultats. »

Travailleur infatigable, il est demeuré actif jusqu'à la dernière heure, faisant preuve encore d'une belle vitalité d'esprit en dépit de ses 70 ans, se documentant toujours avec la curiosité du vrai intellectuel et nous donnant par surcroît l'exemple de la ponctualité par ses visites régulières et sa correspondance par retour du courrier.

Nous l'*aimions* enfin. L'affection n'est-elle pas le juste corollaire de l'estime ?

Comment ne pas aimer une personnalité si hautement estimée de chaque maître ! Et puis, si M. Berset savait être un chef, il savait être un père aussi. Chers collègues, je vous le demande, M. Berset ne s'est-il pas penché plus d'une fois avec condescendance et tendresse même sur nos ennuis professionnels, nos soucis familiaux et nos épreuves personnelles ! Avec quelle élégance et discréction ne s'intéressait-il pas à notre vie extra-professionnelle. Il touchait ces choses avec la même délicatesse qu'il cueillait les petites fleurs au bord des routes qu'il parcourait. Ses chers instituteurs, il les portait dans son cœur, nous étions pour lui une grande famille.

Cher M. l'inspecteur Berset, vous demeurerez bien vivant dans nos cœurs et nous vous disons un bien affectueux merci sous la forme de pieux Ave.

*Pour le IV<sup>e</sup> arrondissement : RENÉ GOUMAZ, instituteur.*

## Cours complémentaires

### Calcul oral

Réponses :

1. 64 fr.
  2. 57 fr.
  3. 100 fr.
  4. 450 fr.
  5. 1360 fr.
  6. 8 %.
  7. 12  $\frac{1}{2}$  %.
  8. 20 %.
  9. 33  $\frac{1}{3}$  %.
  10. 4 %.
  11. 25 q.
  12. 1050 fr.
  13. 60 fr.
  14. 450 fr.
  15. 273 fr.
  16. 56,70 fr.
  17. 450 fr.
  18. 9 mois.
  19. 1000 fr.
  20. 500 fr.
  21. 7 %.
  22. 99 fr., 44 fr., 118,80 fr.  
Total : 261,80 fr.
  23. 84 fr. ; 8 %.
  24. 550 fr.
  25. 4 mois.
  26. 6480 fr.
  27. 2,30 m.
  28. 240 pl.
  29. 100 m. et 60 m.
  30. 154 fr. et 176 fr.
  31. 240 fr.
  32. 425 fr.
  33. 261 fr.
34. 112,5 a.
  35. 1120 cm<sup>2</sup>.
  36. 174 m<sup>3</sup>.
  37. 25 cm.
  38. 759 litres.
  39. 75 barres.
  40. 2 m<sup>3</sup>.
  41. 42 voyages.
  42. 57  $\frac{3}{5}$  jours.
  43. 8,64 fr.
  44. 5,60 fr.
  45. 38,88 fr.
  46. 54 fr.
  47. 14 fr.
  48. 560 fr., 400 fr. et 640 fr.
  49. 14000 fr.
  50. 210 km.

### Comptabilité

La note :	82,30 fr.
La facture :	1266 fr.
Le mémoire :	399,80 fr.
Prix de revient :	1) 116,41 fr. 2) 0,44 fr.
Compte de caisse :	1) 277,35 fr. 2) 93,40 fr.
Comptes personnels :	1) 133,65 fr. 2) 65,75 fr.
Comptes de rendement :	1) 973,35 fr. 2) 407,50 fr.
Budget :	1) 492 fr. 2) 181,60 fr.
Inventaire :	2144,55 fr.

Romont, le 15 septembre 1951.

A. SCHUWEY.